

S'informer et mettre en oeuvre le Plan Paysages | N°5 - Décembre 2022

"Il en est des paysages comme des hommes :  
il faut un peu les vivre pour pénétrer leurs secrets"

Harry Bernard - Ecrivain, journaliste, penseur québécois (1898 / 1979)

## La démarche paysagère : entre espace perçu et espace vécu ...

*« L'entrée paysagère peut être un outil de concertation et de mise en cohérence. Nombre d'expériences ont montré l'intérêt des démarches participatives autour du paysage, exploité [ses] ressources en tant qu'outil de médiation, justement parce qu'il s'adresse à la subjectivité, aux sens, à l'attachement, à la mémoire, et permet de faire parler du territoire, de partager son histoire et de débattre de son devenir ».*

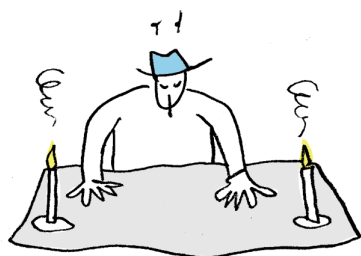
Anne Sgard, géographe, interview, Avril 2014, « Du traitement paysager à la politique paysagère »

---

## A la rencontre d'un véritable outil de programmation, nécessaire à toute intervention spatiale !

---

Parler paysage dans tous types de transformations d'espaces ! De la planification au projet opérationnel : Pourquoi ?



INVOKER LA  
MÉMOIRE  
DU LIEU

- Pour prendre en compte ce qui fait la **singularité des lieux**, et ne pas appliquer les mêmes réponses partout afin d'**éviter la banalisation des paysages**;
- Pour inventer des propositions d'aménagement basées sur des **solutions uniques et innovantes**, apportant des réponses en termes de dynamiques sociales et culturelles, en adéquation avec la mémoire des lieux, avec les forces en présence, avec la qualité des sols, avec les expositions, etc ;
- Pour s'assurer que le projet répondra aux **besoins** et aux **attentes** des usagers.

Pour cela, il s'agit d'adopter une position humble mais volontaire, qui s'intéresse et s'appuie sur la réalité des territoires, à la manière d'un art de la conversation comme le dit le paysagiste Michel Corajoud : *« Je compare souvent l'art du paysage à celui de la conversation : trois ou quatre personnes parlent entre elles, nous pouvons les interrompre pour imposer une autre parole, mais nous pouvons aussi prendre quelques minutes pour les entendre et avancer, ensuite, notre point de vue, de manière que nos idées trouvent leur place dans le cours général de la conversation. »*

Michel Corajoud, Le paysage, une expérience pour construire la ville



## Observer, comprendre, nommer, prendre le temps

Définir ce qui fait la qualité d'un site, identifier les atouts, les appuis.

Un paysage, un espace, un lieu, quels que soient sa taille et son emplacement, n'a pas de limites finies. **Il entre toujours en dialogue avec ce qui l'entourne** et il convient, quand on s'y intéresse, de prendre en compte :

- ce que le lieu permet de voir au loin,
- comment il est perceptible depuis l'extérieur,
- quels sont les liens (physiques, symboliques, sensibles, etc.) qui existent ou méritent d'être créés avec le proche et le lointain.

Entrer « par le paysage » dans un projet d'amélioration, de valorisation ou de transformation d'un espace – en d'autres termes un projet d'aménagement – c'est :

- s'ancrer à la croisée des échelles spatiales et temporelles,
- ne pas avoir d'œillères et prendre en compte toutes les composantes sensibles et techniques d'un lieu.



Ces différentes approches doivent néanmoins reposer sur une certaine cohérence d'ensemble et obliger les acteurs à établir des priorités en termes d'enjeux et de types d'intervention. Pour cela, le pragmatisme est souvent le meilleur allié : une boussole qu'il convient de mobiliser.

## MISE EN PRATIQUE

Exercice d'observation réalisés lors des ateliers Plan Paysages 2018 :

**Que voit-on ? Quelles sont les dynamiques, les évolutions en cours ? A quoi tient-on ici ? Que pourrions-nous faire pour améliorer les paysages ici, aux portes de la salle ?**

Etape 1 : Commenter, s'interroger sur ce qui compose l'existant

Au sol, il y a une variété de matériaux (enrobé, béton désactivé, dalles ...), comme des codes pour faire ralentir la voiture mais il est difficile de se repérer entre tous les usagers, difficile de circuler, surtout en tant que piéton.

Les voitures prennent trop de place, l'espace est très minéral

Il n'y a aucun aménagement pour inciter les habitants à prendre leur vélo plutôt que la voiture.



L'eau qui ruisselle file directement dans les réseaux. Elle aurait pu être infiltrée dans les espaces perméables mais ils sont surélevés et il y a des bordures qui empêchent les espaces en herbe de récolter, puis d'infiltrer les eaux de ruissellement.

C'est dommage parce que la pente est dans le bon sens.

Etape 2 : S'interroger sur le vécu sur cet espace

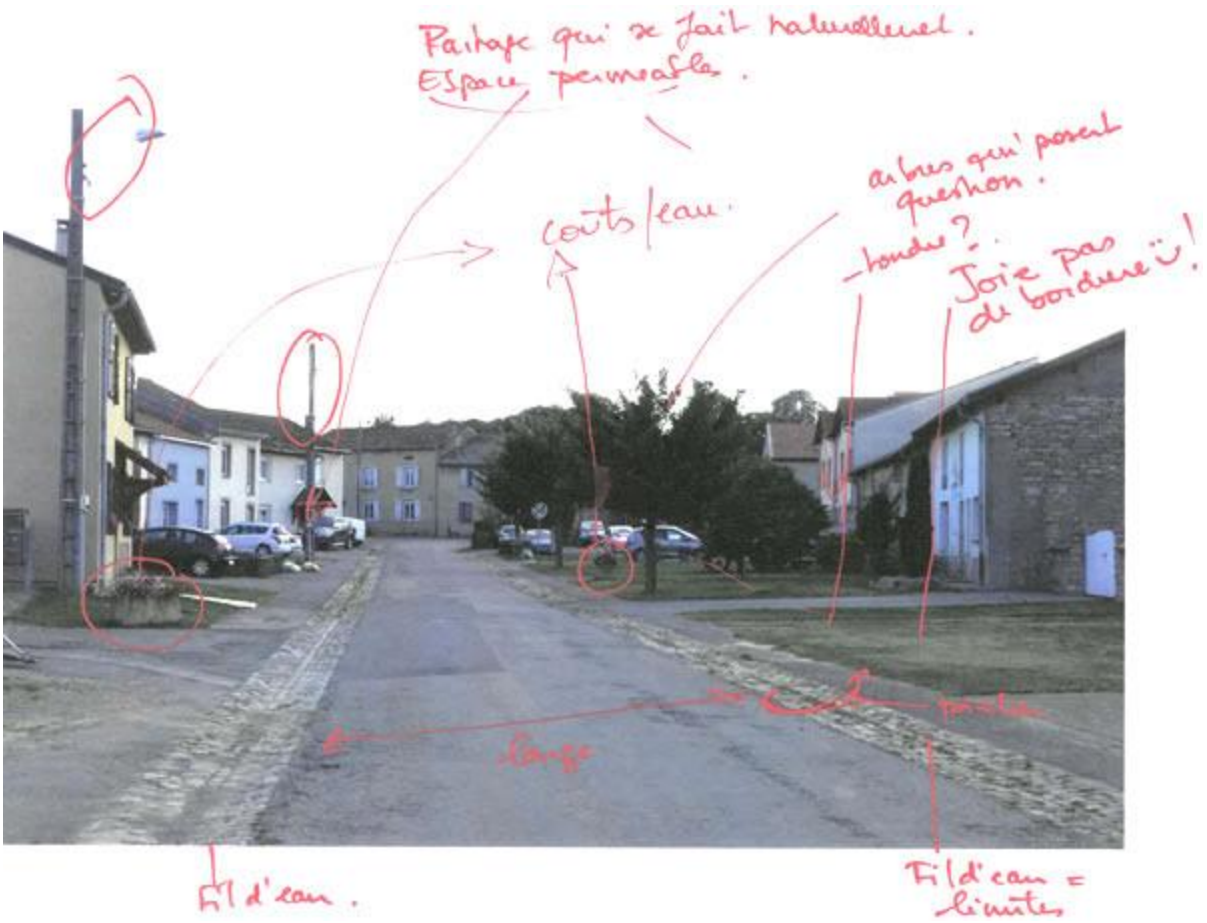
« On distingue mal les arbres, ils ont perdu leurs feuilles, mais on constate qu'il y en a quand même assez peu. On peut penser qu'ici, en été, il fait très chaud. »

« Il y a un passage juste pour celui qui passe la tondeuse. » « Ce sont des espaces qui ne rendent finalement pas de services et qui, en plus, sont coûteux en entretien. Des espaces contraignants. » « Pas sûr que le jardinier prend du plaisir à travailler ici. »

Au sein d'un nouveau lotissement :



Dans un centre ancien :



En frange d'urbanisation :



---

## Croiser avec les usages, les besoins

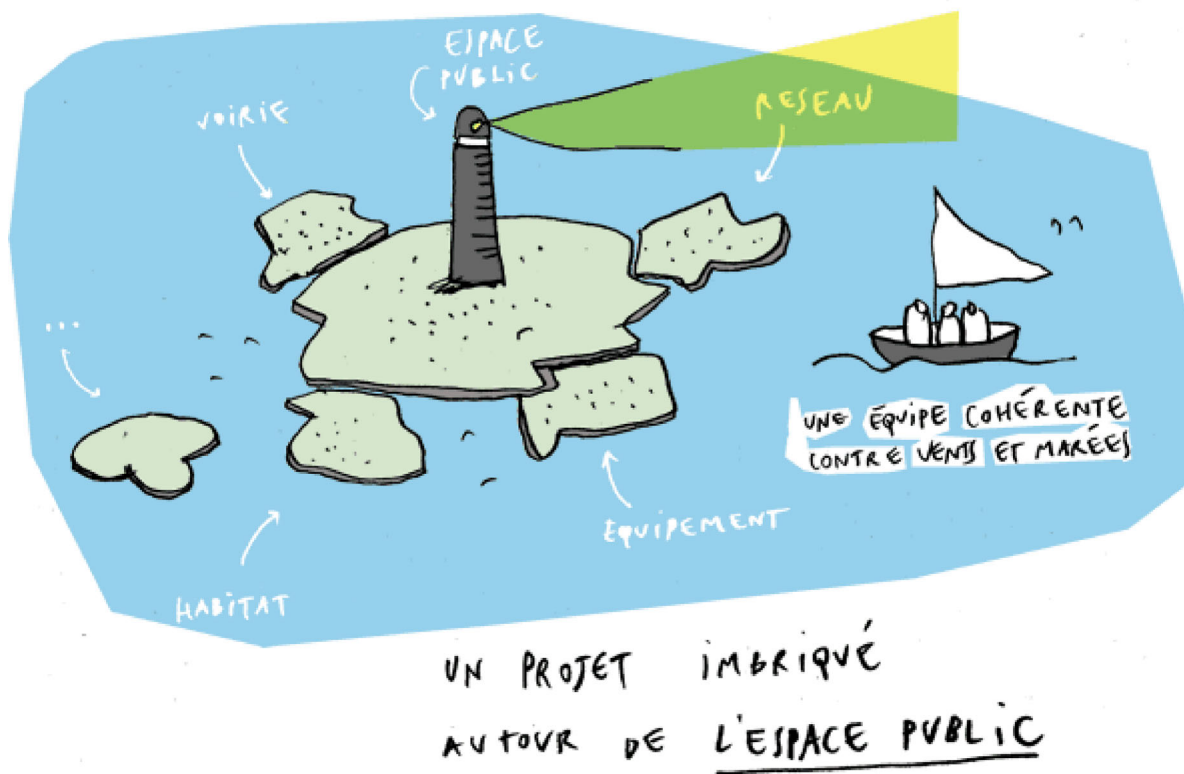
---

**Il convient de conjuguer ces observations spatiales avec les besoins des usagers !**

C'est pourquoi les qualités d'écoute et d'attention sont requises et indispensables pour recueillir la pluralité des points de vue, des attentes, des avis et des envies.

Il s'agit alors d'instaurer des conditions respectueuses de dialogue, pour **faire entendre tous les avis** et **trouver ensemble des compromis** ! Voilà des qualités qui font le bien-fondé de la démarche paysagère.

Ainsi, le recours à des **démarches qui mettent les habitants et les usagers au cœur des réflexions** (concertation, participation, co-construction, etc.) est intéressant et important, à condition néanmoins de les utiliser comme des moyens au service de la qualité d'un projet et non comme une fin en soi.



**Mettre les usages et les besoins au premier rang**, c'est aussi la meilleure façon pour :

- (re)mettre en place une **qualité de vie** sur les lieux,
- **intégrer l'entretien** de ces lieux, qui ne doit pas niveler leur qualité mais au contraire en faire perdurer voire en améliorer l'aspect,
- donner à l'espace public – celui où les usages divers se croisent et s'adaptent les uns aux autres – un **rôle structurant** à partir duquel les espaces privés s'imbriquent et s'organisent.



*Exemple d'abords d'immeuble dépourvus d'usages. Une démarche paysagère, avec concertation des usagers aurait pu conduire à un espace utilisé : potager, jardin collectif, espace de jeu pour enfants, etc.*



*La démarche paysagère peut conduire à la réalisation de chantiers participatifs où les usagers participants aux réflexions passent à l'action. Ici, le chantier de plantation aux Parcs des lapins à Ban-Saint-Martin a regroupé services techniques et habitants pour agrémenter le parc. Convivialité, transmission de savoir-faire ont été les maîtres mots de cette journée et ont créé du lien dans l'espace public.*

**Une démarche qui garantit la pérennité et la qualité des espaces publics**

Quand les observations, les constats, l'analyse regroupe l'ensemble des enjeux concernés par la transformation d'un espace (de la technique, aux usages, à la mémoire des lieux, etc.) alors l'aménagement suscite l'adhésion, est cohérent avec le reste du quartier, du village et peut permettre l'adaptation au changement climatique. Un aménagement qui répondrait uniquement à un ou quelques objectifs resterait insatisfaisant !



---

## Le Plan Paysages en action !

---

- **Expérimentons l'agroforesterie au Lycée agricole de Courcelles-Chaussy**  
Recherche de financement en cours pour l'acquisition de matériel d'expérimentation
- **Plan de relance « Plantons des haies »**  
Deux séminaires « Plantons des haies » ont été organisés et ont permis à une trentaine de participants de bénéficier des échanges. Une journée de visite de deux fermes en agroforesterie en Alsace s'est tenu le 10 novembre 2022.  
Déjà quelques agriculteurs du SCoTAM ont pu bénéficier de l'accompagnement au Plan de relance : Vernéville, Téterchen, Peltre, Velving, Tromborn, Ogy-Montois-Flanville, Augny.
- **Cours d'école : « Cassons la croûte »**  
Les travaux se sont achevés à l'école du Ban-Saint-Martin et les élèves prennent possession des lieux ! La commune de Woippy a déposé la demande de subvention et prépare le marché de travaux. La commune de Richemont prépare également les travaux, prévus à l'été 2023.
- **Nos prochaines rencontres**  
Café-Paysage sur les franges : entre espace habité et espace cultivé, dessinons de nouvelles lisières ! Prévu au printemps.

Télécharger [LA FICHE ACTION 3 : Vous avez dit « démarche paysagère » ?](#)

---

## Pour aller plus loin

---

- **Visionner**  
De nombreuses conférences en ligne sur les démarches réalisées par les paysagistes-concepteurs, organisées par la Fédération Française du Paysage (FFP) : [www.f-f-p.org/experiences-de-paysage/](http://www.f-f-p.org/experiences-de-paysage/)
- **Lire**

Les articles sur la démarche paysagère publiés par le Collectif des Paysages de l'Après Pétrole (Collectif PAP) et notamment cette sélection :

<http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2021/12/ARTICLE-53-Collectif-Pap.pdf>

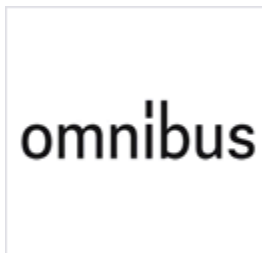
<http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2021/05/ARTICLE-49-Collectif-PAP-JPT.pdf>

<http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2020/02/ARTICLE-36-Collectif-Pap-CG.pdf>

---

## Les prestataires du Plan Paysages

---



---

## Les partenaires financiers

---

Fonds Européen  
Agricole pour le  
Développement  
Rural : l'Europe  
investit dans les  
zones rurales



---

## Contact

---

Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM

Accueil : 03 72 60 61 32

Email: [contact@scotam.fr](mailto:contact@scotam.fr)

Web: [Site internet Plan Paysages](http://Site internet Plan Paysages)

Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant. Gérez votre abonnement ci-dessous :

[Se désabonner](#) | [Gérer votre abonnement](#)

SCoTAM

48 Place Mazelle

57000 METZ